

DE LA PLATE-FORME A LA GROTTTE DES FEES

**Le Journal du Comité de Quartier de Camplanier
N°24 ETE 2009**

SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE

VENDREDI 3 juillet à 18 H 30

Editorial

Cette année encore notre assemblée générale et le repas qui suivra se tiendront sur l'espace des fées de l'impasse de la grotte puisque c'est le seul espace communal qui nous reste dans notre chemin.

La date du 3 juillet a été choisie près de l'été car, n'ayant pas de lieu de rencontre abrité dans le quartier, il nous faut compter avec la météo en espérant cette année encore que le ciel soit avec nous.

Vous pourrez trouver dans la suite de ce journal les questions que nous avons proposées aux élus mais nous recueillerons bien sûr tous les revendications que vous voudrez bien nous présenter. En particulier, et nous croyons que vous êtes nombreux à le penser, si vous voulez voir une modification des ralentisseurs il faut venir nombreux la réclamer aux élus présents.

Notre Assemblée Générale c'est aussi l'occasion de renouveler les membres du bureau du comité de quartier. A ce sujet nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour venir grossir les rangs du bureau.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux à notre Assemblée Générale du vendredi 3 juillet à 18H30 afin de soutenir l'action de votre Comité de Quartier et, ensuite partager le traditionnel repas qui suivra, repas qui cette année sera animé par deux accordéonistes.

En plus, cette année nous aurons l'occasion de contempler le troisième prix du concours FERIA ART qui a été attribué lors de la dernière Féria à une habitante de Camplanier. Afin de compléter l'exposition vous pouvez nous confier, pour la soirée, les toiles que vous avez présentées au cours des dernières années.

André CARRIERE
Président

Les membres du bureau 2008 - 2009

André CARRIERE Président	04 66 23 19 61
Jean-Pierre CANCEL Secrétaire	04 66 23 96 48
Maurice TRAIARE Trésorier	04 66 64 39 17
Marc CARTEYRADE	04 66 23 07 88
Martine et Daniel DEFOSSEZ	04 66 82 20 73
Jean ESPUNY	04 66 62 25 49
Marc et Eliette FAUGIER	04 66 62 27 63
Françoise FIROUD	04 66 23 70 90
M. Françoise GAYE	04 66 68 12 40
Claude JOURNEE	04 66 23 08 00
Philippe LEVY	04 66 03 01 39
Isabelle MARTIN	06 62 79 36 41
François MILLET	04 66 64 10 97
Denis REYNAUD	04 66 64 56 77
José WILLOT	04 66 38 94 13

Nous rappelons que le bureau est démissionnaire dans sa totalité et que cet encart tient lieu d'appel à candidature pour la constitution du nouveau bureau.



*Si vous souhaitez animer une activité ou tout simplement la voir exister dans le quartier, contactez l'un des membres du Comité de Quartier pour que nous en discutons lors d'une réunion du Bureau.
A très bientôt.*

Compte rendu d'activités

Depuis notre dernière assemblée générale du 27 juin 2008 le bureau s'est réuni régulièrement. Les principales actions ont été les suivantes :

- 31 janvier 2009 : Traditionnel loto du quartier dans la salle de la Cigale.
- Participation à toutes les réunions du Conseil de Quartier Garrigues Ouest,
- Participation aux réunions de l'Union des Comités de Quartier de Nîmes Métropole sur tous les sujets d'actualité : Urbanisme, Contrôle des fosses septiques, Prolifération des antennes de téléphonie mobile, accessibilité du domaine public etc.
- 18 février 2009 : Visite du quartier avec les élus et les techniciens de la ville.
- Enquête sur l'aménagement d'un terrain de boules sur l'espace des Fées.

Bilan financier



Pour la période de 01 juin 2008 au 31 mai 2009.

Solde au 31 mai 2008 = 1705,71€

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Participation du Comité au repas 2008	206,91		
Orchestre	300,00		
Evénements familiaux du quartier (décès)	30,00	Adhésions	528,00
Journal	169,40	Subvention Mairie	
Assurance quartier	149,00	Subvention Conseil Général	500,00
Don Ecole de la Cigale	50,00		
Loto	402,17	Loto	669,00
Excédent	389,52		
Total	1697,00	Total	1697,00

Solde du compte courant au 31.05.2009 2095,23€
Solde du compte épargne au 31.05.2009 1586,34€

Le trésorier

Les demandes du quartier

1. Les ralentisseurs :

Depuis la réalisation des ralentisseurs en creux dans la partie du chemin située dans le cadereau et afin de les éviter, un grand nombre de véhicules empruntent maintenant le « vrai chemin de Camplanier » dénommé parfois « Chemin haut ». Le comité a réfléchi à ce problème et avait proposé les solutions suivantes (par ordre de préférence suite à un sondage)

- Modifier les ralentisseurs existants afin qu'ils soient moins « cassants » pour les voitures et les reins des conducteurs et rendre les cinq ralentisseurs identiques à celui situé à proximité de l'impasse des bambous,
- Implanter des panneaux « Sens Interdit sauf Riverains » à chaque intersection avec le chemin bas,
- Goudronner le chemin haut et poser quelques ralentisseurs.

Lors de la visite du quartier par les élus et les techniciens (le 18 février dernier), ces propositions ont été présentées et aucune n'a été retenue, seul un comptage des véhicules empruntant le chemin haut devait être mis en place.

Nous ne comprenons donc pas pourquoi, fin mai dernier et sans que, ni les riverains, ni le Comité de Quartier n'en soient informés, il a été réalisé cinq rigoles en travers du chemin haut. De plus il semblerait que ces travaux ne règlent pas le problème.

Il nous avait pourtant toujours été dit que toutes les réalisations seraient faites en accord avec les habitants et le Comité de Quartier.

2. Le banc au pied du chemin des écoliers :

En 2006 à la demande des riverains, le banc situé à proximité du panneau d'information avait été déplacé en bordure de l'ancienne carrière. Le panneau d'information est alors resté intact depuis, alors qu'auparavant il était souvent détérioré.

Fin mai ce banc a fait à nouveau sa réapparition sans que personne n'ai été à nouveau informé ni que l'on sache qui en a fait la demande et malheureusement une conséquence immédiate (mais peut être fortuite) a été la destruction de la vitre du panneau d'information !.

3. La signalisation du cheminement piétonnier :

Suite à notre demande des dispositifs réfléchissants ont été installés le long de la bordure délimitant le cheminement piétonnier. Nous remercions très sincèrement la mairie mais nous pensons qu'il faudrait peut être en mettre là où c'est le plus dangereux, à savoir le rétrécissement entre l'impasse du Sureau et le chemin Puech du Buis.

Il faut tout de même regretter que quelques irresponsables détruisent bêtement une partie du dispositif réfléchissant qu'il faudra bien sûr remplacer.

4. Le carrefour avec le chemin Puech du Buis :

Nous demandons avec insistance la pose d'un miroir contre le poteau EDF ce qui rassurerait les riverains de ce chemin lorsqu'ils empruntent le chemin de Camplanier.

5. Les eaux pluviales :

Dans la partie du chemin de Camplanier située derrière le cimetière et le carrefour à feux de la route de Sauve il existe un fossé régulièrement obstrué et très peu entretenu qui déborde à chaque orage.

6. Le carrefour avec la 106.

Depuis maintenant plus de deux ans un dépôt sauvage de goudron a été déposé sur cet espace envahi par la végétation. Il semblerait que cet espace soit sous la responsabilité de la Direction Régionale de l'Équipement (ex DDE) mais nous pensons que la municipalité est mieux placée que notre Comité pour demander à l'État une amélioration de l'esthétique de l'entrée de notre chemin.

7. Le jeu de boules.

Lorsqu'il avait choisi l'an dernier l'espace des Fées pour réaliser un terrain de boules, Monsieur le Maire nous avait demandé de connaître la position des riverains de l'impasse de la grotte.

En voici le résultat :

Sur 15 questionnaires distribués (avec enveloppe timbrée pour la réponse), 6 sont opposés, 5 sont favorables et 4 sont restés sans réponse.

Compte tenu du fait qu'il était clairement indiqué que les non réponses valaient approbation nous pouvons considérer qu'une majorité, même faible, se dégage des riverains de l'impasse de la grotte pour la réalisation d'un terrain de boules sur l'espace des Fées.

Nous laissons aux élus et aux techniciens le soin de décider de cette réalisation.

8. Changement du nom d'une partie du chemin.

Nous proposons de renommer la partie du chemin de Camplanier qui se trouve de l'autre côté de la N106 en « **Chemin de Camplanier prolongé** ». En effet il est matériellement impossible de passer du numéro 2490 au numéro 2500. Cette proposition est faite en accord avec le Comité de Quartier de Vacquerolles.

SOIREE DU 3 juillet 2009



Programme de la soirée qui se déroulera sur l'espace des fées,
impasse de la grotte:

18H 30.....Assemblée Générale.
Suivi d'un échange avec les élus présents.

20H 00.....Apéritif offert à tous.

20H 30.....Repas canadien.

La soirée sera animée par deux accordéonistes.

MA CABANE.....

Cette année encore et à la demande générale, la formule dite "Repas Canadien" a été retenue pour les agapes annuelles de notre comité.

Nous pouvons vous rappeler ici avec précision, pour ceux qui l'ignoraient encore, **les règles fort simples de cette formule qui s'apparente au repas dit « tiré du sac »** : Chaque convive apporte un plat surprise, salé ou sucré, non pas uniquement pour lui mais pour quatre personnes environ. Ces plats étant mis à la disposition de tous les participants, chacun peut ainsi découvrir et goûter les spécialités des autres et tâter de leur talent culinaire souvent injustement méconnu.

Mais, pour ceux qui hésiteraient à mettre sur la place publique leur talent ils peuvent se contenter d'apporter une bouteille de Cartagène « maison » sortie tout droit de leur capitelle !

Le Comité fournit le pain, l'eau et le vin. Il y aura bien entendu quelques couverts à disposition, et aussi pour renouveler l'expérience de l'an dernier qui devient maintenant une habitude, quelques huîtres bien fraîches en provenance directe de l'étang de Thau.

Pour les personnes qui ne pourraient assister à l'assemblée générale, nous les invitons à prendre ou à renouveler leur adhésion en renvoyant ce papillon à l'un des membres du Bureau.

NOM..... PRENOM.....

Adresse.....

.....Signature.....

Ci-joint, un chèque de 10€. (Libellé à l'ordre du comité de quartier de Camplanier).

Edité avec l'aide de